

CANNE ÉCHO

Informations aux producteurs de canne

Janvier 2022 // n°94

SYNDICAT DU
Sucre
DE LA RÉUNION

| L'intégralité des Canne Echo est à retrouver en ligne sur : <https://sucre.re/>

MAINTENIR LE CAP ET POURSUIVRE LA MOBILISATION EN 2022

Malgré une mauvaise campagne sucrière, 2021 s'est toutefois achevée sur une note positive et encourageante qui mérite d'être soulignée : la formation d'une Union sacrée réunissant CPCs, Chambre d'Agriculture, Syndicat du Sucre et tous les syndicats agricoles (CGPER, FDSEA, JA, UPNA) afin de **parler d'une seule voix** face au silence de l'Etat et défendre ainsi les intérêts de la filière.

En effet, 2021 a été particulièrement morose avec à peine plus de 1 550 000 tonnes de cannes réceptionnées et une série d'événements extérieurs à l'image **des conditions climatiques atypiques que nous avons connus ou encore la flambée des coûts du fret** qui nous impacte tous.

En 2022, il faudra renforcer la mobilisation des acteurs et appeler le soutien des collectivités locales afin d'obtenir les garanties nécessaires de l'Etat qui sont un élément préalable indispensable à la tenue des négociations de la prochaine convention canne.

UNE SITUATION D'UNE EXTRÈME GRAVITÉ DONT LES PLANTEURS ET LES INDUSTRIELS SONT LES PREMIÈRES VICTIMES

La filière canne-sucre est confrontée à une **situation d'une extrême gravité** caractérisée d'une part, par l'effondrement des tonnages (conditions climatiques, conditions d'exploitation difficiles, perte des molécules herbicides) et d'autre part, une concurrence déloyale qui pèse sur les débouchés de ses sucre en Europe.

Les acteurs de la filière sont en effet les premières victimes de décisions nationales et européennes, prises à Bruxelles avec l'aval de la France sans qu'à aucun moment leurs impacts sur la situation spécifique de notre territoire n'aient été pris en considération : fin des quotas sucriers en 2017 remettant en cause l'accès au marché européen, concurrence déloyale sur le marché des sucre de spécialités suite à la suppression des droits de douanes pour de nombreux pays non européens (Amérique centrale, Pacte Andin,...) dans le cadre des accords commerciaux, disparition à La Réunion de molécules herbicides pourtant homologuées et utilisées en Europe.

**NOUS VOUS ADRESSONS NOS SINCÈRES VŒUX DE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE,
EN VOUS SOUHAITANT QUE LES CONDITIONS D'EXPLOITATION SOIENT MEILLEURES EN 2022.**

UNE FILIÈRE INDISPENSABLE AU TERRITOIRE

Le comité de transformation, après deux années de travaux, a conclu **qu'il n'y a pas de meilleur modèle que celui qui existe puisqu'il cumule les valeurs du sucre, de l'énergie, du rhum, ...** Le rapport des Inspections générales a également confirmé ces conclusions en réaffirmant **le caractère indispensable et structurant de la filière pour La Réunion.**

Pourtant, en possession de toutes ces informations depuis plusieurs mois, le gouvernement tarde à annoncer qu'il prendra les mesures qui relèvent de sa responsabilité pour garantir la pérennité de la filière et redonner à ses acteurs la confiance nécessaire pour relever les défis qui se présentent à eux.

Cette situation est d'autant plus **incompréhensible** que la filière canne-sucre constitue un pilier majeur de l'économie réunionnaise et apporte des réponses concrètes aux enjeux de notre territoire : emploi, premier poste d'exportation (2/3 de la valeur exportée de La Réunion) contribution au respect des engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre, première source d'énergie verte renouvelable de l'île, pivot du développement des autres filières agricoles et par conséquent du renforcement de l'autonomie alimentaire...

UNE MOBILISATION GÉNÉRALE HISTORIQUE

Face à cette situation inadmissible, les acteurs de la filière ont formé une **Union Sacrée** réunissant CPCS, Chambre d'Agriculture, Syndicat du Sucre et tous les syndicats agricoles (CGPER, FDSEA, JA, UPNA) afin de **parler d'une seule voix.**

Forts de cette mobilisation historique, les professionnels ont remis au Préfet de La Réunion le 05 novembre 2021 une motion signée par l'ensemble des acteurs.

Conscients de l'enjeu majeur que représente le maintien de la filière



canne-sucre pour l'équilibre économique, social et environnemental du territoire, le Conseil Régional et le Conseil Départemental, partageant l'inquiétude des professionnels de la canne et du sucre, n'ont pas hésité à apporter leur soutien à la filière en présentant également des motions lors de leurs Assemblées Plénières fin novembre.

En l'absence de réponse du Préfet de La Réunion, les professionnels ont unanimement adopté une nouvelle motion qui a été adressée au Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation le 7 décembre 2021 et qui fait état, sur la base d'études réalisées par les acteurs de la filière, d'un **besoin de soutien public supplémentaire nécessaire à hauteur de 35 millions d'euros par an**, dont 20 millions d'euros pour soutenir les plantateurs et relancer la productivité agricole et 15 millions d'euros pour permettre aux industriels de continuer à accéder au marché européen et ainsi assurer le maintien des sucreries.

Les professionnels de la filière viennent de solliciter en janvier 2022 un rendez-vous à Paris avec le Ministre de l'Agriculture pour pouvoir expliquer la gravité de la situation et obtenir des garanties.

Il est maintenant plus qu'urgent que l'Etat prenne enfin ses responsabilités et s'engage réellement sur le long terme.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées et d'ici là, restons mobilisés, nous sommes les principaux acteurs de notre avenir.